

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Hôtel****, Spa & Restaurant Le Château d'Argens
106 Place du Château

83460 Les Arcs-sur-Argens (Var)

Dernière mise à jour : octobre 2025

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **Le Château d'Argens**, hôtel 4 étoiles, spa et restaurant, situé [adresse complète], et toute personne procédant à une réservation d'hébergement, de restauration ou de services annexes (ci-après « le Client »). Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 — Réservations et acceptation des CGV

La réservation peut être effectuée via le site internet officiel de l'établissement, par téléphone, par courriel, sur place ou via des plateformes partenaires.

La confirmation de réservation, qu'elle soit pour l'hôtel, le restaurant, et/ou le spa, vaut **acceptation des présentes CGV et du règlement intérieur joint aux présentes CGV**, sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la description, du tarif et des conditions du service avant toute réservation.

Article 3 — Garantie et modalités de paiement

Toute réservation doit être garantie par une **carte bancaire valide** (Visa, Mastercard, Amex...).

L'établissement se réserve le droit d'effectuer une **pré-autorisation bancaire** avant l'arrivée du Client afin de garantir la réservation et la solvabilité.

Le montant total du séjour est payable selon les conditions précisées au moment de la réservation (paiement anticipé, acompte ou solde sur place).

En cas de refus de la pré-autorisation, la réservation pourra être annulée de plein droit.

Le Client autorise expressément **Le Château d'Argens** à débiter la carte bancaire fournie :

- du montant des prestations consommées non déclarées (minibar, restauration, spa, etc.) après le départ,
 - du montant des dégradations constatées dans la chambre ou les espaces communs,
 - du montant du solde de toute prestation consommée qui n'aurait été réglée au moment du départ de l'établissement
-

Article 4 — Conditions d’annulation, de modification et de non-présentation

Les conditions d’annulation varient selon le tarif réservé :

- **Tarif flexible** : annulation sans frais jusqu’à 7 jours avant la date d’arrivée. Passé ce délai, la première nuitée (ou le montant total du séjour, selon la politique tarifaire) sera facturée.
- **Tarif non remboursable / paiement immédiat** : le montant total est dû dès la réservation et non remboursable en cas d’annulation ou de non-présentation.

Toute modification de réservation est soumise à disponibilité et à acceptation de l’établissement.

Article 5 — Séjour et responsabilité

Le Client s’engage à utiliser la chambre et les installations de manière raisonnable et respectueuse. Tout comportement contraire aux bonnes mœurs, à l’ordre public ou préjudiciable à la réputation de l’établissement entraînera l’expulsion sans remboursement.

Le Château d’Argens décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d’effets personnels non déposés dans le coffre prévu à cet effet.

Article 6 — Utilisation du Spa et du Restaurant

L’accès au spa est réservé aux clients majeurs.

Le règlement intérieur du spa doit être respecté. L’établissement se réserve le droit d’en refuser l'accès à toute personne ne respectant pas ces règles.

Les réservations au restaurant sont fortement conseillées. Toute annulation tardive ou non-présentation peut entraîner une facturation de frais correspondants à la prestation réservée.

Article 7 — Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible, irrésistible et extérieur) rendant impossible l’exécution du contrat, la responsabilité du Château d’Argens ne saurait être engagée.

Les sommes versées pourront faire l’objet d’un report ou d’un avoir, selon la situation.

Article 8 — Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles recueillies lors de la réservation sont traitées conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679)**.

Elles sont nécessaires à la gestion de la réservation et de la facturation.

Le Client dispose d’un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition en écrivant à :

 contact@chateaudargens.com

Les données ne sont conservées que pour la durée nécessaire à la finalité du traitement.

Article 9 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige, le Client est informé de la possibilité de recourir à un **médiateur de la consommation** (coordonnées disponibles sur le site de l'hôtel) avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Draguignan (83).

Le fait de procéder à une réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — VERSION SIMPLIFIÉE (à afficher)

Hôtel, Spa & Restaurant Le Château d'Argens – Les Arcs-sur-Argens

Conditions principales de réservation et de séjour

- **Réservation** : toute réservation vaut acceptation des CGV complètes disponibles à la réception et sur notre site.
- **Garantie bancaire** : une pré-autorisation sur carte bancaire peut être effectuée avant l'arrivée pour garantir la réservation.
- **Paiement** : la carte bancaire utilisée pour la garantie pourra être débitée après le départ pour couvrir d'éventuelles consommations non réglées ou dégradations.
- **Annulation** :
 - Tarif flexible : annulation sans frais jusqu'à [X jours/heures] avant arrivée.
 - Tarif non remboursable : non annulable et non remboursable.
- **Spa & Restaurant** : accès réservé aux clients respectant le règlement intérieur ; réservations recommandées.
- **Responsabilité** : l'hôtel décline toute responsabilité pour les effets personnels non déposés dans le coffre.
- **RGPD** : vos données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez exercer vos droits à contact@lechateaudargens.fr.
- **Droit applicable** : droit français. Tout litige relève des tribunaux compétents de Draguignan.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'HÔTEL

Accueil :

L'hôtelier est libre de ne pas recevoir les clients dont le comportement est bruyant, incorrect, alcoolisé, contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Toute personne souhaitant séjourner à l'hôtel est tenue de faire connaître son identité et son âge ainsi que ceux des personnes l'accompagnant.

Le client ne peut pas faire entrer dans la chambre des tiers non connus de l'hôtelier (Arrêté du Préfet de Police du 28 octobre 1936 modifié par l'Ordonnance Art. g du 1^{er} février 1940) sauf autorisation de ce dernier. De même, le client ne peut occuper une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par la réglementation en vigueur.

En cas de manquement à ce règlement, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable, le prix de la chambre correspondant au nombre de personnes en surnombre, en présence ou non du client et aux tarifs en vigueur lors de la violation du règlement intérieur. L'hôtel débitera la carte de crédit du client malhonnête.

A l'arrivée, sauf accord de l'hôtelier, le client ne peut exiger d'occuper la chambre avant 15h00.

La location de la nuitée se termine à 11h00 quelle que soit l'heure d'arrivée du client.

Un service de bagagerie permet aux clients de laisser leurs bagages à la réception de l'hôtel.

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des biens du client.

Une empreinte bancaire vous sera demandée par l'établissement à votre arrivée.

Au moment du départ le client doit remettre la clé de sa chambre à la réception. Il lui est interdit d'emporter tout objet appartenant à l'hôtel, il doit prévenir l'hôtelier s'il constate une erreur et le rendre sinon il lui sera facturé. La clé de la chambre est une clé que le client peut garder avec lui, cependant il ne doit pas la confier à un tiers et doit être restituée le jour du départ. En cas de non-retour, l'hôtel facturera 32 € et prélèvera le montant sur la carte de crédit du client.

Enfants et lits supplémentaires :

Les enfants sont sous la seule responsabilité du client. Il est interdit de les laisser sans surveillance dans la chambre. A la demande du client, l'hôtel peut fournir un lit parapluie sous réserve de disponibilité. Le nombre maximum de lits bébé dans une chambre est de un.

Animaux de compagnie :

Un règlement du savoir-vivre avec les animaux domestiques est annexé au présent règlement intérieur.

Dégradations et nuisances :

Le client doit utiliser et respecter le mobilier et la décoration mise en place avec soin !

Les chambres mises à disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état avant chaque arrivée.

Nos clients sont invités à signaler immédiatement toute anomalie à la réception de l'hôtel.

En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile en cas de dommage.

L'hôtel se réserve le droit de porter plainte à la gendarmerie et de facturer au client les frais de réparation ou de remplacement. Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client. Le montant de l'indemnité sera débité de la carte du client.

L'hôtel pourra exiger en cas de dégradation volontaire ou involontaire du matériel ou des objets mobiliers appartenant à l'hôtel, le remboursement intégral avec une demande de dommages et intérêts de 1000 € à 2000 €.

En cas d'inondation ou de dégâts des eaux volontaires ou involontaires, l'hôtel pourra exiger le remboursement intégral des dégâts occasionnés. En cas de dégradations des autres chambres, le remboursement des nuitées des autres clients sera exigé.

L'hôtel peut exiger des frais de ménage si la chambre est laissé dans un état jugé inadapté. De plus en cas de détérioration des sols, murs, sommier, l'hôtel exigera le remboursement des dégâts avec un minimum de 1000 € pour remise en état et impossibilité de relouer les chambres.

En règle générale, le client doit régler les dommages causés directement à l'hôtel. Il peut faire appel à son assurance s'il souhaite être remboursé de tout dommage volontaire ou involontaire qu'il causera pendant son séjour.

Interdictions :

Toutes nos chambres sont **non-fumeur**.

Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble de l'hôtel conformément au décret « n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 » fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux public.

Fumer dans l'hôtel vous expose à une facturation supplémentaire d'un montant forfaitaire de 150 € correspondant aux frais de nettoyage supplémentaires. Une plainte sera également déposée en gendarmerie. Si le client continue de fumer à l'intérieur des zones indiquées, il lui sera demandé de quitter l'hôtel sans remboursement de la nuitée.

Il est également strictement interdit de démonter les dispositifs de détection incendie pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

Tout déclenchement intempestif de l'alarme incendie pour non-respect de cette disposition sera facturé 300 € pour frais de remise en service du système de sécurité incendie. De même il est interdit de cuisiner dans les chambres.

Les clients ne doivent rien clouer aux murs ni déplacer les meubles.

Le bruit fort, même pendant la journée, est interdit. Dans l'intérêt de la tranquillité de l'établissement, **tout bruit doit cesser entre 22h et 8h**. Pour le respect et le repos des autres clients attention à ne pas claquer les portes ni à parler trop fort. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous la responsabilité du client, peut amener l'hôtelier à inviter ce dernier à quitter l'établissement sans que cela soit nécessaire d'effectuer des mesures acoustiques, car le bruit généré est susceptible d'affecter la quiétude des clients (art. R 1334-30 ET R 1334-31 du code de la santé publique). Tout bruit inapproprié sera signalé à la police le cas échéant.

Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. Tout commerce y est strictement interdit.

Objets oubliés :

Les objets laissés ou abandonnés ne sont pas sous la responsabilité de l'hôtelier. Si le client demande le retour de ses affaires par colis, cela se fera avec suivi et assurance pour les objets de valeur. L'expédition sera effectuée après que le client aura payé les frais d'expédition d'un montant forfaitaire de 40 €.

Tromperie :

L'escroquerie est une infraction caractérisée par le fait de consommer un bien ou un service payant en sachant que vous êtes incapable de payer ou en étant délibérément déterminé à ne pas payer, tout en faisant semblant d'être prêt à payer.

La filouterie est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende en plus des dommages et intérêts.

Réclamation :

Toute réclamation sur la qualité des prestations fournies doit être présentée immédiatement à la réception et notée dans le cahier de doléances.

Acceptation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à toutes les réservations.

Tout séjour vaut acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel.

Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat. En cas de non-respect du règlement intérieur de l'hôtel, le client sera invité à quitter l'hôtel sans pouvoir exiger aucun remboursement.

L'hôtel se réserve le droit de facturer le montant des consommations non déclarées au départ ainsi que des dégâts dans la chambre. Ce montant sera débité de l'empreinte bancaire fournie à la réservation. L'hôtel n'aura aucune obligation d'informer le client et pourra fournir une facture sur demande.

REGLEMENTATION GENERALE POUR L' ACCUEIL D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

CLIENTS ET VISITEURS



Règles générales de base régissant l'hébergement des clients accompagnés d'animaux domestiques à l'hôtel afin de rendre leur séjour le plus agréable possible tout en respectant le confort des autres clients se logeant à l'hôtel :

Seuls les chats et les chiens sont admis ; tout autre animal domestique est formellement interdit.

Le propriétaire devra tenir en laisse son animal dans les parties communes de l'établissement et à l'extérieur.

Nous facturons 15€ par jour et par chambre dans laquelle séjourne l'animal domestique.

Le propriétaire de l'animal devra impérativement le maintenir dans des conditions d'hygiène et sanitaires appropriées.

Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal de compagnie, que ce soit auprès des personnes ou du mobilier.

L'hôtel se réserve le droit de ne pas accepter les animaux de compagnie dérangeant les autres clients ou ayant un comportement inapproprié pendant le séjour.

Le propriétaire doit être responsable à tout moment de son animal de compagnie ainsi que de son comportement, s'engage à s'occuper de ses déjections et à ne pas le laisser uriner sur le site.

Votre animal de compagnie ne pourra à aucun moment rester seul dans la chambre, afin d'éviter tout aboiement ou pleurs pouvant occasionner des désagréments aux autres clients qui y séjournent, ainsi que tout dégât au mobilier de la chambre.

La piscine et sa plage sont **interdits** aux animaux.

Les chiens sont admis au **restaurant**, dans les mêmes conditions de vigilance de la part de leur maître.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE

DU CHÂTEAU D'ARGENS

Piscine Privée :

La Piscine étant une piscine **privée**, son usage est réservé aux clients de l'hôtel.

Un carnet sanitaire est disponible à la réception de l'hôtel pour toute consultation.

Profondeur en bas de l'escalier : 1.20m

Profondeur en bout de piscine : 2.10m

Heure d'Ouverture :

La Piscine est ouverte tous les jours de 9h00 à 19h00

Sous réserve de préserver la quiétude des autres clients de l'hôtel et du Restaurant.

Baignade non surveillée !!!

Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte responsable

et seront sous sa seule surveillance.

Une alarme est activée en dehors des heures d'ouverture

Principes d'usage :

Porter une tenue correcte .

Mettre le téléphone portable en mode silencieux .

Merci de vous déchausser en entrant sur la plage de la piscine et de mettre vos chaussures sur les bancs réservés à cet usage...

Un coin pour vous changer vous est proposé derrière le pare-vent

Merci de laisser les Toilettes propres et de ne rien jeter d'autre que du papier toilettes (pas de tampons...)

Il est **obligatoire** de prendre **une douche** avant toute baignade.

Déposer les serviettes de piscine utilisées dans le panier prévu à cet effet.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE DU CHÂTEAU D'ARGENS

Interdictions :

De se baigner hors des horaires d'ouverture

D'accéder à l'espace Piscine en cas d'orage ou tout autre évènement météorologique dangereux

De fumer

D'emmener de la nourriture autre que celle proposée par le restaurant ou avec accord de la Direction

D'utiliser des verres en verre autour de la Piscine

D'emmener des Animaux

De laisser vos déchets sur place (une poubelle est à votre disposition)

Dégâts Matériels :

Le mobilier de jardin mis en place autour de la Piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes les dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.

En cas de manquement, la Direction s'engage à prendre toutes mesures (notamment pécuniaire) afin de réparer dommages / préjudices occasionnés.

Numéros d'Urgences :

Une trousse de secours est disponible dans le local Piscine.

Pompier : 18 / Samu : 15 / Gendarmerie : 17

Château d'Argens : +33 (0)4 94 99 51 10

La Direction ne peut être tenue pour responsable en cas de perte, de vol, d'oubli ou de détérioration de vos objets personnels.

Le **Non-respect** du présent règlement pourra entraîner l'éviction du baigneur.

**TRES IMPORTANT POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SPA ET LE
RESPECT DES INSTALLATIONS:**

Pour le confort , la sécurité et la qualité de l'eau, merci de respecter ces règles :

Obligatoire :

MAILLOT DE BAIN PROPRE ET RINCE A L'EAU CLAIRE
DOUCHE OBLIGATOIRE AVANT ACCES AU SPA
CHEVEUX ATTACHES OU PROTEGES
DEMAQUILLAGE OBLIGATOIRE

Interdiction :

AUCUNE CREME, HUILE OU MAQUILLAGE DANS LE SPA
PAS DE SELS DE BAIN NI DE PRODUITS MOUSSANTS
PAS DE RAPPORTS INTIMES DANS LE SPA OU DANS LA CABINE DE SAUNA
VERRE INTERDIT -BOISSONS UNIQUEMENT EN CONTENANTS SECURISES

Recommandations :

ACCES DECONSEILLE AUX FEMMES ENCEINTES SANS AVIS MEDICAL

TEMPS RECOMMANDÉ : 20 A 30 MIN

NE MANIPULER QUE LE BOUTON "JETS" SUR LE CLAVIER DIGITAL DU SPA

N'UTILISER QUE LE BOUTON ON/OFF DU SAUNA

UN INVENTAIRE EXHAUSTIF EST REALISE APRES CHAQUE SESSION
(Tout manquement sera facturé)

**LE NON RESPECT DE CES REGLES ENTRAINERA LES PENALITES PREVUES AU
PARAGRPAHE 4 DU DOCUMENT DE DECHARGE DE RESPONSABILITE
CI-APRÈS EN ANNEXE ET DONT TOUTE RÉSERVATION AU SPA VAUT ACCEPTATION**

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ & CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ POUR L'ACCÈS A L'ESPACE BIEN-ETRE (SPA & SAUNA INFRAROUGE)

Nom de l'établissement / de la société : LE CHATEAU D'ARGENS

Adresse : 106 PLACE DU CHATEAU 83460 LES ARCS SUR ARGENS

Contact (téléphone / email) : 04 94 99 51 10

Informations du Client

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Date de naissance : ____ / ____ / ____
- Code postal et Ville : _____
- Téléphone : _____
- E-mail : _____

1. Description des installations

Le spa mis à disposition et exclusivement réservé aux personnes majeures comprend :

- Un **SPA professionnel 3 places** (bain à remous chauffé)
 - Une **cabine de sauna infrarouge Medicab 6** (marque Medicab.eu)
 - Des équipements annexes : vestiaires, douches, zone de repos
 - Ensemble d'objets de décoration et mobilier dont l'inventaire est disponible à la réception de l'hôtel
-

2. Précautions et contre-indications

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- L'utilisation du **SPA et du SAUNA infrarouge** comporte des risques potentiels : brûlures, malaise, chute, vertige, déshydratation, choc thermique, etc.
- Ces installations sont **contre-indiquées** notamment en cas de :
 - Maladie cardiovasculaire (hypertension, antécédents cardiaques)
 - Grossesse (sauf autorisation médicale)
 - Problèmes dermatologiques, infections ou plaies, brûlures
 - Épilepsie, traitement médical affectant la régulation thermique
 - Problèmes oculaires
 - Toute autre pathologie contre-indiquée par un médecin

Je m'engage à :

- **Utiliser les équipements de manière responsable**, selon les consignes données
- **Ne pas utiliser** ces installations sous l'influence d'alcool, drogue ou médicament inadapté
- **Respecter les durées maximales recommandées** :
 - Sauna infrarouge : 15 à 60 minutes maximum selon le programme choisi et indiqué sur la cabine
 - SPA : 20 à 30 minutes consécutives
- **Signaler immédiatement** tout malaise ou problème survenu pendant l'utilisation

- **Tout client présentant un état suspect (ivresse, sous l'emprise de médicaments, de stupéfiants...) ou un comportement inapproprié se verra refuser l'accès au Spa sans possibilité de prétendre au remboursement de sa réservation.**
-

3. Consentement éclairé et décharge de responsabilité

En signant ce document :

- Je certifie être **apte physiquement** à utiliser les installations du spa
- Je reconnais avoir été **informé(e) des risques et les accepte en pleine connaissance de cause**
- Je **décharge l'établissement**, ses employés et représentants, de toute responsabilité en cas de blessure, malaise, ou incident.

4. Cas de Vol, Détérioration et indemnisations

Je m'engage à indemniser l'établissement pour tout dommage causé par un usage inapproprié ou non conforme. Tout matériel dégradé sera facturé à son prix d'achat neuf et majoré d'une pénalité d'un montant allant jusqu'à 1000€.

De même, des frais de nettoyage pourront être facturés si le Spa est rendu dans un état jugé inadapté. En cas de détérioration des locaux, l'établissement exigera le remboursement des dégâts à hauteur du montant des travaux nécessaires assortis d'une pénalité de 200€ par jour pour impossibilité d'utilisation du Spa.

Un inventaire exhaustif des différents éléments (déco, bougies, autres...) est effectué après chaque session et tout manquement sera facturé au client.

5. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées pour assurer la sécurité, la traçabilité et la responsabilité de l'établissement.

Conformément au RGPD, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos données en contactant l'établissement.

6. Validité du consentement

Ce document est valable pour :

- La date du : ____ / ____ / ____
- Une période allant du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
- Toutes les visites jusqu'à révocation par écrit

7. Signatures

Fait à : _____
Le : ____ / ____ / ____

Signature du Client :
« Lu et approuvé, bon pour accord »
